

Délibération n°166-2023

COMITÉ DE DIRECTION DU MERCREDI 14 JUIN 2023

Office de Tourisme Rumilly - Albanais

Le Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Rumilly - Albanais, dûment convoqué le 7/06/2023, s'est réuni le 14/06/2023 dans les locaux de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, sis 3 place de la Manufacture, 74150 Rumilly.

Membres du Comité de Direction présents (dont 8 votants) :

M. Philippe CAMUS, Mme Fanny DUMAINE, M. Jean-Philippe JOUBERT, Mme Catherine LANSARD, M. Christophe LERAY, Mme Françoise PAILLE, Mme Marie STABLEAUX, M. Eddie TURK-SAVIGNY (Président).

Membres du Comité de Direction excusés ou absents :

Mme Chloé AIGON, M. Sylvain BISTON, M. Denis BLANC, Mme Marilyn BLANC, M. Jean-Michel BLOCMAN, Mme Manon BOUKILI, M. Éric CHASSAGNE, M. Christian DULAC, M. Jean-Pierre FAVRE, M. Pascal GRILLET, M. Christian HEISON, Mme Léa JOURDAIN, Mme Estelle JUGE, M. Jean-Pierre LACOMBE, Mme Eve MAROT, M. Miguel MONTEIRO-BRAZ, Mme Myriam MOUMEN, M. Jean-François PERISSOUD, M. Alain PERRIER, Mme Nathalie REVILLARD, M. David TOUZET, Mme Isabelle VENDRASCO.

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

Autres présents :

Mme Marlène JACQUET (directrice)

23 JUIN 2023

ARRIVÉE

4

OBJET

TARIFS PARTENARIATS : RÉDUCTION AUX PARTENAIRES DE HAUT-RHÔNE TOURISME

Le Président propose d'accorder une réduction de 50% sur le tarif des partenariats aux partenaires extérieurs ayant déjà acquitté leur cotisation auprès de leur Office de Tourisme de référence. Cette réduction de 50% ne concerne que les partenaires dont le siège social est situé sur le territoire de Haut-Rhône Tourisme.

Les acteurs touristiques de Rumilly-Albanais, partenaires de l'Office de Tourisme Rumilly-Albanais, pourront bénéficier en réciprocité du même type de réduction auprès de Haut-Rhône Tourisme.

Les objectifs de cette démarche sont les suivants :

- Poursuivre la collaboration avec Haut-Rhône Tourisme, initiée dans le cadre du plan de relance « Rendez-vous en terre (mé)connue »
- Encourager les partenariats sur les deux destinations
- Faire un geste commercial en faveur des partenaires des deux destinations

Il est également proposé que cette réduction soit reconduite tacitement afin d'éviter au Comité de Direction de devoir délibérer sur cette question chaque année. Cela n'empêchera pas le Comité de Direction de débattre chaque saison de cette démarche, et de pouvoir en modifier les conditions.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

PROPOSE d'appliquer une réduction de 50% sur le tarif des partenariats (hors options Encart premium et Activité supplémentaire) pour les partenaires extérieurs ayant déjà acquitté leur cotisation auprès de leur Office de Tourisme de référence Haut-Rhône Tourisme.

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

Eddie TURK-SAVIGNY

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

23 JUIN 2023

ARRIVEE
4

